



Bresse Louhannaise  
Intercom

## DOSSIER UNIQUE

### « AIDE AUX HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS »

#### LISTE DES PIÈCES ET INFORMATIONS À FOURNIR

Nom et coordonnées précises du référent en interne de l'entreprise en charge du suivi du dossier.

#### I. DESCRIPTIF DU DEMANDEUR

1. **Activité détaillée du bénéficiaire de l'aide :**

2. **Effectif :**

**Effectif consolidé si groupe d'entreprises :**

3. **Répartition du capital, le cas échéant :**

4. **Une note de présentation du bénéficiaire portant sur :**

- Historique, intégrant le parcours des dirigeants,
- Principales activités,
- Stratégie à moyen terme,
- Présentation synthétique des actions engagées en faveur du développement durable sous ces 3 composantes : sociale, environnementale, économique.

5. **Création d'emplois en lien avec le projet :**

oui  non

Si oui, combien ?

6. **Une note de présentation du projet d'investissement intégré à une approche globale du projet de l'entreprise comprenant :**

- les objectifs en termes de création d'emplois, de retombées économiques directes et indirectes et de fréquentation à l'horizon de 3 ans,
- un état de la situation de l'établissement au regard des différentes législations existantes : normes environnementales, accessibilité, sécurité incendie, législation sociale et fiscale.
- une présentation du positionnement marketing de l'établissement et de la stratégie de communication et de commercialisation,
- les actions engagées ou à engager en faveur du respect de l'environnement : intégration paysagère, recours à des énergies renouvelables, gestion de l'eau, des déchets, ...

## **II. ELEMENTS FINANCIERS :**

1. Nom et coordonnées du bénéficiaire de l'aide sollicitée + extrait Kbis + RIB
2. Nom et coordonnées de l'expert-comptable  
Nom et coordonnées du Commissaire aux comptes, le cas échéant
3. Dernière liasse fiscale
4. Aides obtenues au titre du régime De Minimis sur les 3 dernières années :  
Exercice N-2 :  
Exercice N-1 :  
Exercice en cours :

## **III. DESCRIPTIF DU PROJET :**

1. Intitulé du projet :
2. Programme et objectifs détaillés du projet (impact du projet sur la stratégie de l'entreprise, descriptif des coûts, ...),
3. Plans du projet : plan de situation, plan masse, esquisse, ...
4. Diagnostic énergétique en cas de rénovation,
5. Echancier prévisionnel de réalisation avec à minima :
  - a. Date début étude de faisabilité, économique, technique, commerciale, administrative, ... et/ programme,
  - b. Date acquisition terrains et/ou bâtiments (date signature de l'acte authentique) en cas d'acquisition.
  - c. Date début mission étude de maîtrise d'œuvre,
  - d. Date démarrage des travaux sur site,
  - e. Date de réception des travaux,
  - f. Date mise en service de l'installation.
6. Plan de financement selon modèle joint.

## **IV. JUSTIFICATIFS POUR VERSEMENT DE L'AIDE**

1. Si acquisition de locaux seulement et sans travaux :
  - a. Attestation de propriété mentionnant le prix.
2. Si acquisition locaux et réalisation de travaux :
  - a. Attestation de propriété mentionnant le prix,
  - b. Décompte définitif des travaux,
  - c. Copie de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux,
  - d. Ou si travaux non soumis à autorisation d'urbanisme : déclaration sur l'honneur d'achèvement des travaux avec mention de la date de fin de travaux.
3. Si réalisation uniquement de travaux :
  - a. Décompte définitif des travaux,
  - b. Copie de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

- c. Ou si travaux non soumis à autorisation d'urbanisme : déclaration sur l'honneur d'achèvement des travaux avec mention de la date de fin de travaux.

**La communauté de communes se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires attestant de la bonne réalisation de l'opération conformément au montant présenté lors du dépôt de la demande d'aide.**

**Si le montant des dépenses réalisées est inférieur au montant présenté et entraîne un changement de tranche d'investissement tels que définies dans le règlement d'intervention, la communauté de communes ajustera le montant forfaitaire de son aide.**